

Argonne Champenoise

Le magazine de la Communauté de Communes

Juillet 2016



Entre les plaines céréalières
à l'ouest et le massif
d'Argonne à l'est :
la commune de Chaudefontaine.



Editorial

"Tout vient à point à qui sait attendre"

Nous serions tentés de reprendre cette maxime à notre compte pour rassurer celles et ceux d'entre vous qui, à juste titre, attendaient de savoir ce qui pouvait se cacher derrière la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise alors qu'ils ne connaissaient jusque là que la Communauté de Communes de la région de Givry-en-Argonne, celle de Sainte-Ménéhould, et celle de Ville-sur-Tourbe.

Voilà en effet ces trois entités réunies en

une seule depuis début 2014.

Et voici donc venu le temps de l'explication et de l'information.

Ce bulletin est le premier. Il paraîtra au rythme de deux par an, à destination des 13.000 habitants que regroupent les 60 communes de cette intercommunalité nouvelle.

Les activités, services et projets que gère la Communauté de Communes d'Argonne Champenoise étant nombreux, vous comprendrez donc qu'ils ne pourront pas être tous abordés dans ce premier numéro, mais qu'ils seront présentés au fil des parutions à venir.

A la lecture des sujets que nous avons choisis de développer dans les pages qui suivent, vous comprendrez aussi que l'intercommunalité se substitue petit à petit

à nos communes, qu'elle est donc de plus en plus présente dans notre vie de tous les jours pour nous rendre service, mais aussi pour préparer l'avenir de nos enfants, car telle est notre volonté.

Nous n'oublions jamais que le développement d'un territoire est l'affaire de tous, que si la Communauté de Communes d'Argonne Champenoise prend sa part de l'effort collectif, vous êtes nombreux à entreprendre, à contribuer à la vie locale, et à façonner ainsi cet avenir que nous voulons prospère.

Nous préférons l'optimisme au fatalisme et espérons que ce premier magazine vous en procurera la sensation. Bonne lecture à tous !

Bertrand **COUROT**,
Président de la Communauté de Communes
de l'Argonne Champenoise

Priorité à l'activité et à l'emploi

En bref

LEADER : 1 423 900 €
attribués à l'Argonne Champenoise
par l'Europe

LEADER signifie "Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale". Cette démarche de développement local mobilise des fonds européens et se met en oeuvre sur plusieurs années.

Concrètement, un territoire définit une stratégie et identifie des opérations à financer. La Communauté de Communes a déposé un dossier dont la stratégie est la suivante : "Développer les conditions et mettre en réseau les acteurs pour ancrer et accueillir les populations et les activités sur le territoire". Après sélection, notre candidature a été retenue et 1 423 900 € ont été attribués à l'Argonne Champenoise pour soutenir les projets des acteurs locaux, sur la période 2014-2020.

Les objectifs sont les suivants :

- Des espaces pour entreprendre : accueillir, accompagner et développer des activités économiques diversifiées et innovantes
- Des espaces de bien-être : adapter le niveau et la qualité des services aux évolutions des besoins de la population
- Des espaces de promotion et de collaboration : se mobiliser pour mettre en réseau les acteurs et améliorer le rayonnement du territoire.

Vous avez un projet ?

Votre contact :

Pauline Legardien
Chargée de Mission

03 26 60 51 94 - 06 46 90 13 49

pauline.legardien@cc-argonnechampenoise.fr

Couleurs : la preuve par trois !

Dire que l'économie est une priorité, c'est bien. Faire que cela le devienne, c'est mieux !

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'être aux côtés de ceux qui entreprennent : au Vieil-Dampierre, pour l'extension d'activité de la Société de Transformation Argonnaise du Bois (STAB / ex "Merrains de France"), à Sainte-Ménéhould pour accueillir la société "Forêt Royale" sur la zone de la Sucrerie, ou à Vienne-le-Château pour accompagner le développement de "Argonne Production" (Voir encadré).

Mais nous avons décidé d'aller plus loin en essayant de "fouiller" des niches d'activité et, si les pistes sont sérieuses, à œuvrer pour l'installation de nouvelles entreprises.

Imprégnés du concept touristique de l'Allée des couleurs, dont la commercialisation en bouquet va être bientôt lancée, nous avons regardé si le sujet des couleurs pouvait être vecteur de développement économique.

Créer un environnement pour que les entreprises concernées par la couleur puissent trouver en Argonne et nulle part ailleurs les

conditions les meilleures pour leur installation et leur développement.

La couleur n'est pas un sujet fantaisiste dans le monde de l'économie.

Industriels, commerçants, prestataires de services, artisans, artistes et professionnels de la culture y sont confrontés, de 3 ma-

nières :

1 La maîtrise des procédés d'imprégnation de la couleur sur tous supports : restituer fidèlement sur tout support la couleur initialement choisie, en maîtrisant les procédés d'application à tous les stades de la fabrication d'un produit.

2 L'utilisation de la force émotionnelle des couleurs : la couleur constitue un support marketing important, qui permet aux entreprises de se démarquer de leurs concurrents et de sublimer un produit afin d'en faciliter la vente.

3 L'origine de la couleur : les entreprises ont un intérêt grandissant pour les matières colorantes naturelles (végétales ou minérales) qui pour-

STAB investit 1,2 M€

En 2014, la société STAB (Société de Transformation Argonnaise du Bois) a repris l'activité des Merrains de France situés au Vieil-Dampierre. Cette reprise s'accompagnait d'un projet de développement à hauteur de 1,2 M€ : construction de nouveaux bâtiments et achat de nouveaux outils de production plus compétitifs et plus sécurisés.

La CCAC a facilité ce projet en cédant une parcelle voisine de 1,2 ha pour permettre l'extension, les travaux ont démarré en juin. L'entreprise emploie 15 personnes.

L'entreprise Forêt Royale s'installe en Argonne

L'entreprise Forêt Royale s'est nouvellement implantée à la zone d'activité de la sucrerie à Sainte-Ménéhould, après avoir fait l'acquisition d'un des bâtiments laissé vacant par Albéa. Cette société dont les gérants sont chenois a une activité de sciage, séchage et commerce de bois. Elle travaille notamment en collaboration avec plusieurs scieries des communes alentours (Marne et Meuse). Les services de la CCAC ont joué un rôle de conseil et d'interface entre les différents interlocuteurs pour faciliter leur installation.

Argonne Production tournée vers l'investissement

Argonne Production est une entreprise adaptée située à Vienne-le-Château, elle emploie 40 salariés reconnus travailleurs handicapés. L'entreprise investira prochainement 200 000 € dans un projet visant à proposer de nouvelles prestations aux clients tout en améliorant les conditions de travail. Pour accompagner cette initiative, la CCAC a décidé d'accorder un étalement des loyers, l'entreprise occupant une usine relais dont elle deviendra propriétaire à terme échu.

raient constituer une nouvelle filière agro-industrielle.

Comment avancer sur ces sujets ?

En travaillant de front sur 3 domaines :

1 La recherche et le développement : mettre à disposition les outils de mesures et d'expérimentation de la couleur, et créer une plateforme de type CRITT (Centre de Recherche, d'Innovation, et de Transfert de Technologie).

2 La formation : mettre en place les espaces et dispositifs de formation nécessaires aux entreprises dans le domaine de la couleur.

3 L'application / production en créant un espace optimisé pour y accueillir tous projets d'innovation, de lancement et de production autour de la couleur.

Pourquoi travailler sur ce sujet en Argonne ? Pour 3 raisons :

1 Parce que jusque-là, il n'existait aucun lieu dédié aux couleurs pour que les entreprises, les jeunes diplômés et tous les acteurs puissent expérimenter, éclore et se développer.

2 Parce que nous avons la chance de disposer de locaux adaptés, ceux de l'ancien lycée professionnel d'Argonne !

Le Conseil régional a accepté de les mettre gracieusement à notre disposition, marquant ainsi son intérêt pour le projet. Le Lycée Professionnel ne meurt pas, il peut donc devenir un centre de ressources et incubateur !

3 Parce que si ce pari réussit, l'Argonne sera considérée comme une terre ayant décidé de prendre son destin en main en créant des emplois pour ses enfants.

Ils nous aident :

- o Le rectorat
- o L'institut Supérieur Image Couleur Design de Montauban (Université Toulouse Jean Jaurès).
- o Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- o La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Marne
- o La CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises).
- o Des branches professionnelles et pôles de compétitivité parmi lesquels : le pôle mondial des parfums et cosmétiques : Cosmétique-valley, le pôle des plastiques : Plastipolis.
- o Les entreprises locales. Certaines

d'entre elles ont marqué leur intérêt pour le projet : 5i Conseil, Albéa, Aluminium Ferri, Sorepack, ...

Les avancées sur ce projet sont réelles et sérieuses : le mouvement est déjà en route et en pleine évolution. Voilà pourquoi la Communauté de Communes a décidé d'engager toute une série de mesures et d'y consacrer un budget de 260 000 €, comprenant notamment les travaux d'aménagement de l'ex lycée professionnel, le recours à des experts qualifiés, la promotion du projet ...

Vous avez un projet dans le domaine des couleurs:
Stéphanie Fallot / 03 26 60 80 21
stephanie.fallot@ste-menehould.fr

Le projet qui fait rêver ...

Depuis quelques mois, on entend dire à Sainte-Ménéhould et alentours, qu'il y aurait un projet de création d'un parc d'animation et de loisir historique. Info ou intox ? Tout ceci est bel et bien réel : il s'agit d'un projet porté par des investisseurs privés qui ont arrêté leur choix sur Sainte-Ménéhould et l'Argonne pour étudier la faisabilité d'un parc médiéval. Un projet très sérieux pour lequel les études ont démarré en février 2016, sous le regard attentif des services de l'Etat. Rendez-vous au prochain numéro pour en savoir plus ...



Contacts

Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

Groupe Buirette – Rue Renard
51800 SAINTE-MENEHOULD
www.argonnechampenoise.fr

Accueil
03 26 60 17 38 / Fax : 03 26 60 82 51
contact@cc-argonnechampenoise.fr

Service Jeunesse
03 26 60 45 04
jeunesse@cc-argonnechampenoise.fr
Lundi au vendredi : 8h-12h – 13h30-17h30

Maison de services au public

La Mosaïc
Centre Commercial des Vertes-Voyes
51800 Sainte-Ménéhould
03 26 60 59 92

SMAVAS

(Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Vallée de l'Aisne Supérieure)
5 place du Général Leclerc
51800 SAINTE-MENEHOULD
03 26 60 37 15 / smavas@orange.fr

L'Aquarelle

Chemin des Hazelles
51800 SAINTE-MENEHOULD
www.laquarelle-piscine.com
03 26 92 05 10 /
aquarelle51800@gmail.com
Lundi au vendredi : 9h-21h
Samedi et dimanche : 9h-20h

Musée – Médiathèque - Cyberespace

Place du Général Leclerc
51800 SAINTE-MENEHOULD
www.mmc-stemenehould.com
03 26 60 62 97
musee@ste-menehould.fr
mediatheque@ste-menehould.fr
cyber-base@ste-menehould.fr
Médiathèque et cyberespace :
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h,
mercredi : 10h-12h – 14h-18h
et samedi: 10h-17h

Musée d'Art et d'Histoire :

Ouvert aux mêmes horaires
et le dimanche de 14h à 18h

Office du Tourisme

Place du Général Leclerc
51800 SAINTE-MENEHOULD
www.argonne.fr / 03 26 60 85 83
tourisme@argonne.fr

Lundi : 9h-12h – 14h-17h30
Mardi au samedi : 9h-12h – 14h-18h

Centre historique Valmy 1792

24 rue de Kellermann / 51800 Valmy
www.valmy1792.com / 03 26 60 36 57
valmy-1792@alleedescouleurs.com
Février à juin, octobre et novembre :
mardi au dimanche / 14h-18h
Juillet, août et septembre : mardi au di-
manche / 10h-12h30 – 13h30-18h
Jours fériés : 10h-12h30 – 13h30-18h
Le Centre historique Valmy 1792 est
ouvert le lundi de Pâques, les 1^{er} et 8
mai, le jeudi de l'Ascension, le lundi de
Pentecôte, le 14 juillet, le 15 août, les 1^{er}
et 11 novembre.
Fermeture : tous les lundis (sauf les
jours fériés) et du 1^{er} décembre au 31
janvier

Dans le prochain numéro, les sujets
abordés seront :

- L'assainissement
- Les impôts
- L'agriculture
- Présentation et organisation des services
de la Communauté de Communes
- Société publique des Couleurs

Bulletin d'information d'Argonne Champenoise

Directeur de la publication / Bertrand COURROT
Rédacteur en chef : Pauline LEGARDIEN
Impression / SOPAIC imprimerie
Tirage : 5 000 exemplaires
Crédit photos / Fotolia - Communauté de Communes
Courriel / contact@cc-argonnechampenoise.fr
Adresse / Groupe Buirette - rue Renard
51800 Sainte-Ménéhould